

Règlement du trail du 01/04/17

Dénomination : Course pédestre organisée par le SCCUC sur le site universitaire de La Charente.

Objectifs : Rassembler les entreprises, les étudiants ainsi que les familles et reverser les bénéfices à une association locale.

Parcours : L'objectif pour chaque groupe de participant est de réaliser 4 tours du circuit (4.7 km) en course à pied. Pour les courses en famille, il faut deux adultes pour un ou deux enfants (un adulte pour attendre avec l'enfant le temps que l'autre adulte effectue la boucle pour lui passer le relais sur le petit parcours : 1km).

Le parcours sera entièrement balisé avec des sols variés (routes, chemins et sentiers). Sur les rares portions de route, il vous sera demandé de respecter le code de la route. Il est expressément demandé à tous de respecter la nature et de ne jeter aucun emballage sur la totalité du parcours.

Inscription : Elle se fait à l'avance par mail puis confirmation le jour de la manifestation au point d'accueil. Les désistements s'effectuent par mail auprès des organisateurs du cross au plus tard la veille de la manifestation. Les inscriptions se feront dans l'ordre de réception des fiches complétées. Les équipes des entreprises partenaires seront prioritaires. Le règlement se fera par chèque (à l'ordre du SCCUC) ou en espèces à l'inscription.

Conditions d'inscription : Être âgé de 13 ans révolu (pour le grand tour) ou entre 7 et 13 ans pour la petite boucle. Fournir un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition datant de moins d'1 an.

Tarifs course : 8€ course pour la grande boucle (adultes), un tee shirt sera offert à chaque participant.
4€ course enfant.

Tarifs repas chaud du soir : 10€ pour les adultes (apéro +repas)
6€ pour les enfants

Horaire : Rendez-vous fixé à 16h00 pour les confirmations d'inscriptions et retrait des dossards avec un départ de la course à 17h00.

Départ : devant le CROUS

Parking : CESI et centre universitaire

Conditions de participation et abandon : Les concurrents ne pourront bénéficier d'aucune assistance personnelle tout au long du parcours. Le port du dossard est obligatoire lors de la course. L'utilisation de running est recommandée ainsi qu'une tenue vestimentaire adaptée. S'il y a abandon ou alors simple blessure, le coureur doit remettre son dossard au point de ravitaillement.

Ravitaillement : Un ravitaillement avec eau et pâtes de fruit sera situé à mi-parcours (au 3^{ème} kilomètre)

Assurance : Une assurance responsabilité civile est souscrite pour cette épreuve par l'association organisatrice de l'événement. Les concurrents renoncent expressément à faire valoir des droits à l'égard des organisateurs. Les concurrents s'engagent à n'exercer aucune poursuite envers les organisateurs pour tout incident pouvant résulter de leur participation à cette manifestation.

Repas : Programmé vers 19h à l'issue de l'arrivée de tous les coureurs.

Annulation de l'épreuve : En cas de catastrophe naturelle ou de toute autre circonstance mettant en danger la sécurité des participants, l'association se réserve le droit d'annuler l'épreuve.

Questions contact : sccuc16@gmail.com